

## **Etude AMF – Banque des Territoires sur la situation financière des communes et des intercommunalités : rebond des investissements en 2017**

**Paris, le 20 novembre 2018 – A l’occasion du 101<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d’intercommunalités, l’Association des maires de France et des présidents d’intercommunalité et la Banque des Territoires présentent pour la deuxième année consécutive les conclusions de l’étude sur la situation financière des communes et des intercommunalités.**

L’étude examine les évolutions propres aux communes d’une part et à leurs intercommunalités d’autre part en 2017, année de bouleversements des périmètres intercommunaux.

Elle met en évidence la solidité financière des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), préservée par une gestion rigoureuse où la progression des recettes est ajustée à la couverture des charges.

L’étude révèle surtout le rebond tant attendu des investissements communaux et intercommunaux, en lien avec la réduction de moitié de la baisse des dotations. Parallèlement, si la dette des communes est restée relativement stable, celle des EPCI a augmenté de 3,6% sans obérer, dans l’ensemble, leur solvabilité financière encore très satisfaisante. Ainsi, leur forte capacité de désendettement s’améliore encore en 2017. Elle s’élève à 5,8 années pour les communes et à 5,3 années pour les EPCI.

Depuis 2014, première année de baisse des dotations, face à la réduction de leurs ressources, les communes et leurs intercommunalités ont réussi à préserver leurs équilibres financiers. Jusqu’en 2016, la réduction des investissements et la fiscalité avaient été actionnées pour maintenir les équilibres budgétaires. Après 3 années de baisse inédite de l’investissement local, l’année 2017 est enfin celle du rebond. En revanche l’investissement du bloc communal, premier investisseur public, ne pourra retrouver d’ici à la fin du mandat actuel de ses élus, le niveau du mandat précédent.

L’étude est téléchargeable sur le site : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

---

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

### **A propos de L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité**

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est près de 35 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de 103 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

[www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

 [@L\\_amf](https://twitter.com/L_amf)

### **Contact presse :**

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts

Service presse : Isaline Ollivier – 01 58 50 23 07 – [isaline.ollivier@caissedesdepots.fr](mailto:isaline.ollivier@caissedesdepots.fr)

**AMF**

Service Communication : Marie-Hélène Galin – 06 80 18 61 66 – [marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

---